Une Grande Victoire

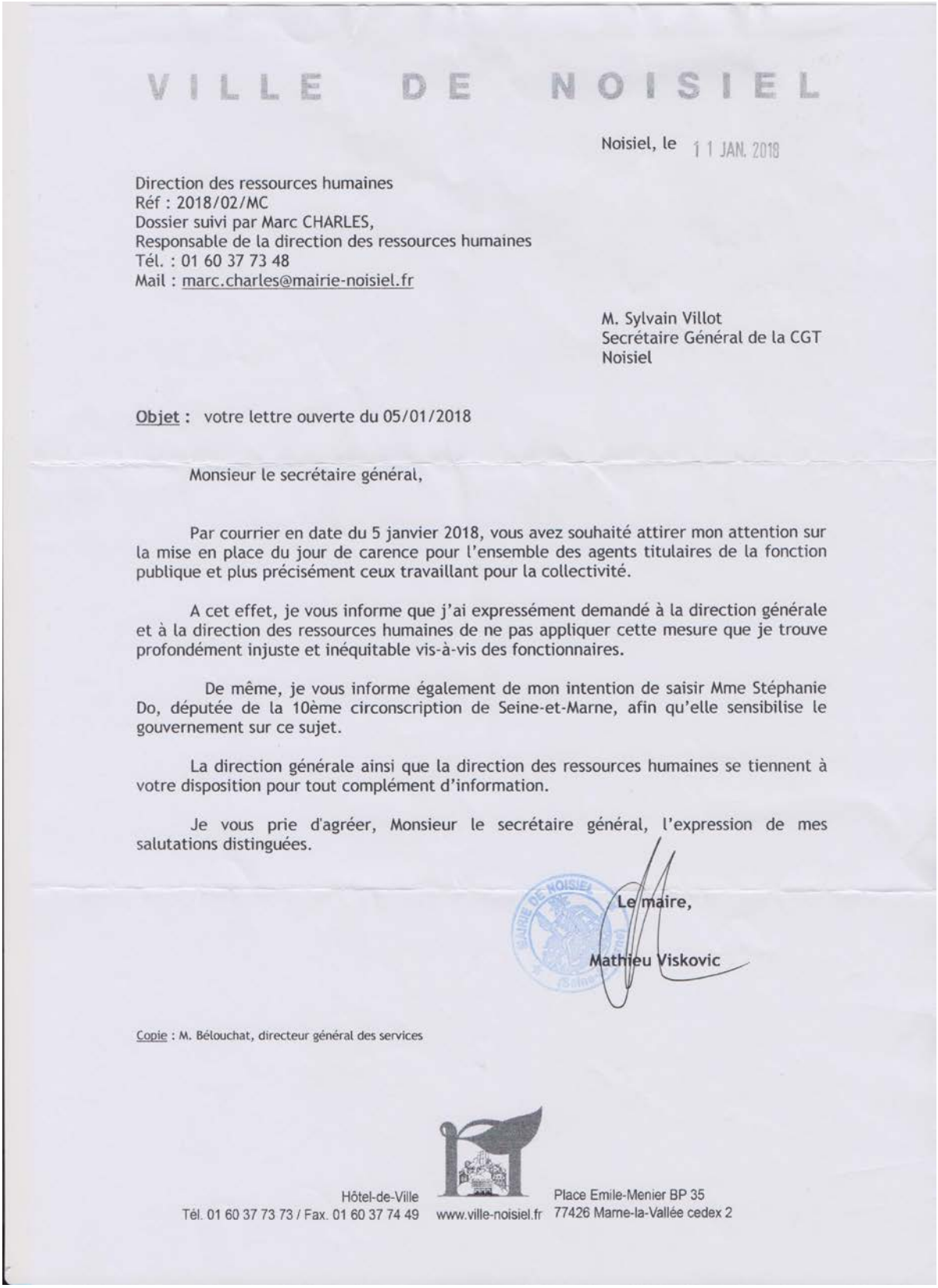

VILLE DE NOISIEL

Noisiel, le 11 JAN. 2018

Direction des ressources humaines
Réf : 2018/02/MC
Dossier suivi par Marc CHARLES,
Responsable de la direction des ressources humaines
Tél. : 01 60 37 73 48
Mail : marc.charles@mairie-noisiel.fr

M. Sylvain Villot
Secrétaire Général de la CGT
Noisiel

Objet : votre lettre ouverte du 05/01/2018

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier en date du 5 janvier 2018, vous avez souhaité attirer mon attention sur la mise en place du jour de carence pour l'ensemble des agents titulaires de la fonction publique et plus précisément ceux travaillant pour la collectivité.

A cet effet, je vous informe que j'ai expressément demandé à la direction générale et à la direction des ressources humaines de ne pas appliquer cette mesure que je trouve profondément injuste et inéquitable vis-à-vis des fonctionnaires.

De même, je vous informe également de mon intention de saisir Mme Stéphanie Do, députée de la 10ème circonscription de Seine-et-Marne, afin qu'elle sensibilise le gouvernement sur ce sujet.

La direction générale ainsi que la direction des ressources humaines se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,

Mathieu Viskovic

Copie : M. Bélouchat, directeur général des services

Hôtel-de-Ville
Tél. 01 60 37 73 73 / Fax. 01 60 37 74 49

www.ville-noisiel.fr

Place Emile-Menier BP 35
77426 Marne-la-Vallée cedex 2

Contact: CGT Noisiel – 26 place Emile Menier – 77186 Noisiel
Tél. : 01 60 3 74 40/ 06 06 96 75 19
E-mail : cgt.mairie.noisiel@gmail.com
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.